

*Questions orales*

**M. Wilson:** La meilleure défense, c'est l'attaque, madame le Président. Le ministre n'a pas répondu à ma question, pour la simple raison que la décision prise il y a un an par le gouvernement l'embarrasse énormément.

## L'AVENIR DES INDUSTRIES TERTIAIRES

**L'hon. Michael Wilson (Etobicoke-Centre):** Si le ministre ne veut pas avouer que c'était une grave erreur politique, pourquoi s'est-il empressé de rejeter la décision de son prédécesseur? Voudrait-il préciser à quelles conditions le gouvernement viendrait maintenant à la rescousse d'une industrie tertiaire, c'est-à-dire d'une entreprise dont les activités dépendent d'autres sociétés?

**L'hon. Ed Lumley (ministre de l'Industrie et du Commerce et ministre de l'Expansion économique régionale):** Madame le Président, ma réponse ne me met pas plus mal à l'aise que le député ne doit l'être pour avoir changé son fusil d'épaule après avoir soutenu, avec ses collègues, une tout autre politique en matière de réorganisation des entreprises.

**Des voix:** Bravo!

**M. Lumley:** Je m'étonne qu'il ne m'ait pas interrogé à propos de la société Chrysler. Sans l'aide financière du gouvernement canadien, il n'y aurait plus de Chrysler et nous aurions perdu 11,000 emplois. Pourquoi tant insister sur une même entreprise?

Pour répondre à sa question sur la politique industrielle dans le secteur tertiaire, madame le Président, ce dernier peut obtenir pas mal d'assistance auprès de mon collègue, le ministre d'État chargé des Petites entreprises, qui est aussi responsable de la Banque fédérale de développement. Nous ne cessons pas de faire de la réorganisation industrielle, madame le Président, et s'il y a eu tant de retours au travail et de création d'emplois dans le secteur privé, c'est surtout grâce à la politique que le gouvernement a préconisée ces dernières années.

● (1420)

## WHITE FARM EQUIPMENT LTD.—LES CONSÉQUENCES POUR DE PETITES ENTREPRISES

**M. Otto Jelinek (Halton):** Madame le Président, ma question s'adresse au ministre d'État chargé des Petites entreprises. Étant donné l'incertitude qui entoure l'éventuelle mise en liquidation de la société White Farm Equipment Ltd., ce qui aurait des conséquences néfastes pour 100,000 agriculteurs canadiens, sans parler du risque de perte de centaines d'emplois chez les concessionnaires, qui sont tous des petites entreprises, que fait le ministre responsable de ce secteur pour remédier à ce problème? Plus précisément, quelles recommandations a-t-il formulées au cabinet ou à son collègue le ministre de l'Industrie et du Commerce à cet égard?

**L'hon. David Smith (ministre d'État (Petites entreprises et Tourisme)):** Madame le Président, si le député avait suivi attentivement la période des questions hier, il aurait entendu les réponses qu'a données mon collègue le ministre de l'Industrie et du Commerce au sujet de la société White Farm.

**Une voix:** Il était absent.

**M. Smith:** Peut-être était-il absent. Le ministre surveille de près la situation pour voir ce que l'on peut faire pour maintenir cette société en exploitation.

**M. Jelinek:** Madame le Président, cette réponse prouve à quel point le ministre se désintéresse des petites entreprises. Je poserai donc ma question supplémentaire, qui porte sur le même sujet, au ministre de l'Industrie et du Commerce.

## LA RECOMMANDATION DU GOUVERNEMENT AU SYNDIC DE LA SOCIÉTÉ

**M. Otto Jelinek (Halton):** Madame le Président, le ministre a confirmé hier que le gouvernement et lui-même ne pouvaient intervenir dans la décision prise par le syndic de White Farm. Un peu plus tard au cours de la même période des questions, il s'est contredit en déclarant qu'il avait signalé au syndic que son gouvernement n'était pas favorable au projet d'achat de White Canada par la division TIC de White aux États-Unis, bien qu'elle ait faite l'offre la plus forte, soit 9 millions de dollars.

Le ministre peut-il tirer au clair la contradiction manifeste que renferment ses déclarations d'hier et, en même temps, nous dire pourquoi il refuse d'approuver ce rachat par la compagnie américaine, ce qui permettrait non seulement de protéger des centaines d'emplois au Canada, mais également d'injecter des capitaux grandement nécessaires dans une industrie en perte de vitesse?

**L'hon. Ed Lumley (ministre de l'Industrie et du Commerce et ministre de l'Expansion économique régionale):** Madame le Président, voilà un deuxième député du parti conservateur qui intervient aujourd'hui au cours de la période des questions pour nous demander de sauver une entreprise de la faillite, alors que le critique principal de ce parti vient de me reprocher d'avoir évité la faillite à une autre. Ils feraient mieux d'accorder leurs violons.

Je le répète, madame le Président, le député n'a pas lu le compte rendu d'hier. En effet, j'ai déclaré que c'est le syndic judiciaire, et non le gouvernement du Canada, qui est chargé de formuler des recommandations au tribunal de faillite. Le gouvernement n'est pas un prêteur, il se contente de fournir des garanties. Je n'ai pas dit que nous n'avions pas fait de recommandation au syndic.

Nous lui avons fait une triple recommandation et je le répète parce que le député n'écoutait pas hier. Premièrement, trouver quelqu'un, un particulier ou un consortium, qui entreprenne d'exploiter cette société et de la garder viable, deuxièmement, protéger le réseau de concessionnaires à travers le pays, objectif des plus importants, comme l'ont signalé ses collègues; et troisièmement, protéger la technologie de pointe que les Canadiens ont financée par l'entremise du gouvernement actuel. Enfin, madame le Président—et je pense que le député devrait lire le compte rendu—nous sommes convaincus que nous allons trouver la personne voulue, car lorsque la société a fait faillite il y a deux ans, c'est le gouvernement actuel qui l'a ranimée, assurant ainsi 1,000 emplois dans la ville de Brantford, protégeant ainsi le réseau des concessionnaires. Ce n'est sûrement pas en suivant la politique que le député et son parti préconisent.